

Communiqué de presse de l'Union Suisse des paysannes et des femmes rurales USPF du
13.06.2021

L'Union suisse des paysannes et des femmes rurales est déçue du refus de la loi sur le CO₂. Les femmes de l'espace rural et leurs familles étaient diversement touchées par les effets de la nouvelle loi sur le CO₂, cependant les aspects positifs auraient primé.

L'USPF prend connaissance du rejet de la loi sur le CO₂ avec déception. Le changement climatique ne peut être ignoré et chacune et chacun peut en observer les effets négatifs. La Suisse a signé l'Accord de Paris et nous devons maintenant trouver de nouvelles possibilités de le mettre en application.

Les paysannes et femmes rurales suisses espèrent que les différentes prestations que peut fournir l'agriculture en vue de la réduction des émissions de CO₂ seront prises en compte dans la future réglementation.

Renseignements supplémentaires :

Anne Challandes, présidente USPF,
challandes@landfrauen.ch, tél. 079 396 30 04

A propos :

Ensemble. Nous sommes le réseau des femmes de l'espace rural.

Compétentes. Nous nous engageons en faveur d'une formation de la paysanne attractive, nous encourageons les femmes de l'espace rural et soutenons les compétences concernant le management du ménage et des tâches quotidiennes.

Engagées. Depuis 1932, nous nous engageons en faveur de la position professionnelle, économique et sociale des paysannes et des femmes de l'espace rural. www.paysannes.ch

